



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



AMIS DE L'OUEST

L'Amicale V B organise pour vous
LES DIMANCHE ET LUNDI DE PENTECOTE
(25 et 26 mai 1958)
DANS LA VILLE DU MANS (SARTHE)

UN GRAND RASSEMBLEMENT V B

Vous tous, originaires des départements de la Sarthe, de l'Orne, de l'Eure, du Loiret, de l'Eure-et-Loir, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, du Calvados, de la Manche, de l'Indre-et-Loire, de l'Ille-et-Vilaine, de la Vienne, etc., etc., enfin tous ceux domiciliés dans l'Ouest de la France, vous viendrez assister en grand nombre

Aux Journées Provinciales du Mans Une grande manifestation de l'Amicale V B

Vous savez tous que le département de la Sarthe est à l'avant-garde de l'entraide. C'est le département pilote des anciens P.G.; son organisation de vacances pour les enfants de P.G. est un modèle du genre.

Pour honorer nos camarades du V B, notre ami Robert Lavigne en tête, vous viendrez tous apporter, par votre présence, l'hommage de votre estime et de votre reconnaissance, pour le beau travail accompli.

Et ce sera, pour vous, amis de l'Ouest, trop éloignés de Paris, l'occasion de se retrouver après treize ans de séparation.

L'Amicale tente un grand effort de décentralisation. Après les Vosges, la Sarthe. D'autres grandes villes de France seront choisies pour d'autres grands Rassemblements. Votre Amicale ne vous oublie pas; à vous de l'épauler en participant à ses organisations qui n'ont qu'un but :

RECONSTRUIRE LA GRANDE FAMILLE V B

LE PROGRAMME

DIMANCHE 25 MAI

- 9 h. — Accueil à l'arrivée à l'Hôtel Continental (en face de la gare).
- 11 h. — Réunion d'information.
- 12 h. 30. — Dépôt d'une gerbe au Monument de la Résistance.
- 13 h. 30. — Grand banquet (participation : 1.000 fr.).
- 15 h. 30. — Matinée dansante.
- Le soir. — Souper libre (prix : 450 fr.).

LUNDI 26 MAI

- 8 h. — Départ du Mans pour l'excursion de la journée, dont voici l'itinéraire : Solesmes (visite extérieure de l'abbaye); Sablé (petit déjeuner); Malicorne (visite de la poterie Tessier, curiosité du pays, achats éventuels de souvenirs); La Flèche; Le Lude (visite du château); La Chartre, par Château-du-Loir (déjeuner; prix : 900 fr.); visite d'une cave de la région; puis retour au bercail pour tous les congressistes.

Des réservations de chambres sont prévues pour les congressistes. On est prié de faire connaître, le plus rapidement possible, le nombre de chambres à retenir. Le prix d'une chambre varie de 600 à 800 fr. Prévenir si l'on vient en auto, pour le garage.

POUR LE GROUPEMENT PARISIEN

Les camarades qui se déplaceront par le train sont prévenus qu'il sera demandé un collectif pour le voyage.

Prix du voyage individuel (aller et retour) : 2.920 fr.
Pour 10 personnes, 30 % de réduction; pour 25 personnes, 40 % de réduction.
Il y a donc intérêt à venir nombreux. Faites-vous rapidement inscrire à l'Amicale.

Au Rendez-vous de l'Amitié

L'Amicale vosgienne des A.P.G. du Stalag V B a tenu ses assises annuelles, le 13 avril, dans la petite ville de Thaon-les-Vosges, aux abords d'Epinal.

Répondant à la gracieuse invitation du Comité vosgien, le Comité Directeur de l'Amicale nationale nous avait délégués, mes amis Faure, Baron, Vialard et moi, pour apporter à nos amis de province le salut fraternel des membres de l'Amicale nationale. Malheureusement, la maman de Vialard, déjà un peu souffrante, voyait son état de santé s'aggraver subitement et nécessiter son transfert dans une maison de santé. Impossibilité totale à notre ami Vialard de se rendre à Thaon, à son grand désespoir.

Aux dernières nouvelles, Mme Vialard va beaucoup mieux et nous souhaitons tous à notre brave Lucien de retrouver bientôt sa maman totalement rétablie. Je partis

donc seul par le train, Faure et Baron faisant le trajet par la route.

On m'avait mis en garde au départ : « Tu vas dans l'Est, tu vas avoir un temps épouvantable, froid, pluie et neige... »; enfin, on me promettait toutes les calamités.

C'était ne pas connaître nos amis vosgiens. Avec eux, tout est parfait, y compris le temps. Aussi, est-ce par un après-midi splendide et ensoleillé que je débarquai à Epinal où le sympathique président de l'Amicale vosgienne, notre ami Homeyer, m'attendait à la sortie de la gare.

Le temps d'admirer la nouvelle église en construction, où les architectes ont su harmonieusement combiner les arts anciens et modernes, et nous allons, chez le président vosgien, saluer Mme Homeyer. Puis, sous la conduite de notre cicerone, nous nous rendons

à l'Hôtel du Commerce, place des Vosges, où nous allons élire domicile pendant notre court séjour.

Vers 17 heures, nous assistons à l'arrivée de Baron et Faure qui reprennent la route en direction de La Bresse où ils sont attendus par notre ami Jeangeorges.

Le repas du soir est pris en commun avec Homeyer et Mme, dans un sympathique restaurant d'Epinal, où la chère est excellente et le vin généreux.

Le rendez-vous du dimanche est fixé à 10 heures, place des Vosges. Une caravane auto est organisée et, un quart d'heure après, tout le monde est réuni à Thaon où j'ai la joie de retrouver, après quinze ans, mon ami Rouillon, ancien chef de cuisine du Waldho.

L'Assemblée générale se tient dans une salle annexe du restaurant. Nous y retrouvons des figures connues et c'est devant une trentaine d'assistants que le pré-

sident, Homeyer, ouvre la séance.

Il salue d'abord les Parisiens et les remercie d'avoir su braver les ennuis d'un long voyage pour venir apporter la preuve de la sollicitude du Comité Directeur de l'Amicale nationale.

Il signale que toutes les demandes formulées par le Bureau de l'Amicale vosgienne auprès du Comité ont été solutionnées au mieux des intérêts des demandeurs.

Il met l'assistance au courant d'un voyage V B en Allemagne pour l'année 1959. Il signale aux délégués de l'Amicale nationale que le Bureau vosgien a décidé d'étendre à toute l'Amicale V B les avantages de ce voyage en commun. Il s'agira simplement de se mettre d'accord sur la date et sur les lieux que les anciens P.G. voudront visiter.

H. Perron.

(Voir la suite page 4)

NOS AMICALES RÉGIONALES

Nous venons, en un mois, de voir à l'œuvre deux Amicales provinciales, filiales de notre grande Amicale, et dont les « prestations » furent fort différentes l'une de l'autre.

La première, l'Amicale lyonnaise, fait ses premiers pas dans l'existence; mais sa croissance semble contrariée par un excès de lymphatisme de la part de ses membres. Le démarrage n'a pas encore été constaté officiellement.

Nous attendions avec beaucoup d'espoir le résultat de la dernière réunion des Amicales lyonnaises, et un certain nombre de convocations avait été adressé aux anciens V B de la région lyonnaise.

Hélas! nos amis Géhin et Planque, délégués de l'Amicale nationale, n'ont pu que constater la carence complète des anciens V B.

Pourtant, le nombre de Lyonnais adhérents à l'Amicale autorise tous les espoirs. Que se passe-t-il donc chez nos amis les « Gônes »? Seraient-ils réfractaires à toute idée de rassemblement? seraient-ils hostiles au principe des réunions mensuelles? leur réputation de bons vivants serait-elle surfaite, qu'ils délaissent si dédaigneusement l'occasion de participer à un banquet? Nous ne le croyons pas. Il suffit d'un simple bon vouloir de nos amis de Lyon pour que l'Amicale lyonnaise du V B prenne son essor. Le Bureau est formé et comprend des hommes actifs et décidés. Mais il ne peut rien faire si la masse des adhérents ne le suit pas.

Faites donc un petit effort, amis Lyonnais. Répondez aux convocations qui vous sont adressées; et, l'an prochain, le Comité Directeur pourra envisager le projet d'un grand rassemblement dans la région lyonnaise.

L'autre Amicale provinciale, au contraire, manifeste un entrain et une activité vraiment exemplaires. Vous avez deviné : c'est de l'Amicale vosgienne qu'il s'agit. Vous trouverez, dans ce numéro, un compte rendu détaillé de l'Assemblée générale des anciens V B des Vosges. Nous n'y reviendrons donc pas. Mais nous sommes heureux de saluer encore une fois la belle vitalité de notre Amicale vosgienne qui fêtait, à Thaon, le 13 avril dernier, son dixième anniversaire.

Nous ne redisons pas toute la fierté que nous ressentons quand nous parlons de nos amis vosgiens. Toujours à la pointe du combat, fidèles adeptes de l'entraide, nous les sentons à nos côtés quand nous luttons contre l'égoïsme et la misère. Leur organisation régionale est à citer en exemple et son Bureau, — Homeyer, président, Mathieu, secrétaire, et Fève, trésorier, — ne marchande pas sa peine ni son

temps pour la réussite de ses manifestations.

Les délégués du Comité Directeur présents à l'assemblée du 13 avril ont pu constater la belle ambiance qui n'a cessé de régner pendant la journée vosgienne.

Aussi, en applaudissant la complète réussite de cette manifestation, regrettons-nous plus vivement que les autres départements français ne tentent pas un regroupement des anciens du V B. Ce que nos amis vosgiens ont réussi, pourquoi nos amis mosellans, nordistes, bordelais, provençaux, ne le tenteraient-ils pas?

Prenons en exemple l'Amicale des Vosges. Pour en faire partie, il suffit de payer une cotisation annuelle de 50 francs. C'est tout. Vous voyez que l'obstacle n'est pas insurmontable. Une cotisation bénévole de 50 francs pour payer les frais occasionnés par les envois d'imprimés et de convocations. La cotisation à l'Amicale nationale reste sans changement : 400 francs minimum. Car tous les autres frais sont à la charge de l'Amicale nationale : journaux, secours, propagande, etc...

Nous allons tenter le départ de l'Amicale de l'Ouest, avec notre Rassemblement du Mans à la Pentecôte. Il suffira de réunir quelques anciens V B de la région de Bretagne pour que l'Amicale de l'Ouest prenne son essor. Nous devons signaler que cette région de France est la plus faible en effectifs V B. Nous espérons, pourtant, y remporter un grand succès et assister à la création de l'Amicale de l'Ouest. Notre ami Robert Lavigne, dont le dévouement à la cause amicaliste est exemplaire, doit trouver à la Pentecôte la juste récompense de ses efforts.

Mais il y a d'autres régions plus étoffées que la Bretagne. Le Nord, par exemple, où nous comptons de nombreux et fidèles amis. Aussi, sans trahir un secret d'Etat, nous pouvons d'ores et déjà signaler que le Comité Directeur envisage un grand Rassemblement dans le Nord, pour l'an prochain. Mais, pour que cette réunion puisse obtenir tout le succès que nous espérons, il faut que, cette année même, l'Amicale du Nord soit constituée.

Qui, parmi nos amis nordistes, veut se charger de cette tâche? L'Amicale V B et sa commission de propagande sont à la disposition des premiers volontaires. Des noms d'amis viennent à la mémoire. Nous ne les citerons pas. Nous attendrons qu'ils se manifestent. Nous ne voulons influencer personne, mais le champ d'action, dans le Nord, est si étendu que seul le succès peut couronner cette tentative.

Il est notoire que nos amis de province ne peuvent que retirer de grands avantages de ces Amicales régionales. Ils apprennent tout d'abord à mieux se connaître, à s'estimer. Il arrive souvent que des anciens V B, habitant la même ville, s'ignorent. Ne comptons pas sur le hasard pour les mettre en présence. Seule, une réunion V B peut amener ce résultat. On est, bien des fois, frappé par l'amitié qui unit les membres d'un même Stalag. Même ceux des Kommandos ont cet esprit Stalag qui peut paraître un peu personnel mais qui n'est que la manifestation logique d'un droit de propriété : V B, je suis, V B, je reste! et vive le V B! Aussi, une réunion d'anciens du V B devient-elle rapidement une réunion familiale.

Avec l'Amicale régionale renaitra cette amitié collective qui faisait notre force du temps des barbelés. Avec l'Amicale régionale, on détecte mieux l'ami dans la peine. On peut l'aider en signalant sa détresse à l'Amicale nationale. Une fois l'an, l'Amicale régionale organise son Assemblée générale. C'est la grande fête du

(Voir la suite page 4)

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

NOUVELLES ET ÉCHOS

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Le concours de boules de nos amis lyonnais

Le classique concours inter-régional de boules organisé annuellement par nos camarades lyonnais aura lieu, le dimanche 8 juin 1958, à 8 h. précises au stade bouliste du Pont Pasteur, à Lyon, sous la présidence d'honneur de MM. Guilloud, président de la F.N.B., et Duquaire, président de la C.B.D.R., avec l'appui de la maison Berger.

En voici le programme.
64 quadrettes (inscription 600 fr., plus 50 fr. pour les vieux). Indemnités aux gagnants : 1^{re} partie, 600 fr.; 2^e partie, 1.000 fr.; 3^e partie, 1.400 fr.; 4^e partie, 2.000 fr.; 5^e partie, 3.000 fr.; 6^e partie, 5.000 fr. Un lot de consolation sera offert aux perdants de la première partie.

Le championnat annulé représentera 13.000 fr. et un cadeau « Berger » sera offert aux finalistes avec attribution des challenges.

D'autre part, à 14 h., se disputera un concours complémentaire réservé aux perdants des 1^{re} et 2^e parties (quadrettes constituées). Il sera doté de nombreux prix et le fanion « Berger » sera offert aux champions ainsi qu'un cadeau.

Les inscriptions seront reçues, accompagnées de leur montant, au siège du Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise, 16, rue Joseph-Serlin (1^{er}), téléphone BURdeau 17.39, jusqu'au 7 juin, à 18 h., et le tirage au sort s'effectuera le même jour, à 19 h., au même endroit.

La carte d'un des organismes suivants : Amicales de Camp, A.D. C.P.G., U.N.E.G., Amicales professionnelles A.P.G. sera absolument exigée à la 1^{re} partie (indispensable). Pourront participer au concours, les équipes composées d'au moins trois membres du même organisme P.G., le 4^e devant, néanmoins, faire partie d'un des autres précités.

Seul, le règlement en vigueur à la Fédération nationale de boules sera appliqué.

Un repas bouliste sera servi, sur inscription préalable, au prix de 550 fr. (1/2 pot et service compris) au siège du groupement, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}), où l'apéritif sera offert par la maison Berger.

Le « caporal épinglé » à l'honneur

Notre camarade du Wehrkreis III, Jacques Perret, auteur de ce chef-d'œuvre sur la vie des « Gefangs » qu'est « Le Caporal épinglé », vient de recevoir pour l'ensemble de ses romans, — ensemble qui comporte d'autres livres remarquables, tels « Ernest le Rebelle » et « Bande à part », — le prix Prince Renier III de Monaco, d'une valeur d'un million de francs.

C'est là un juste hommage bien dû à un écrivain dont le talent, peu respectueux de tout conformisme, avait sans doute, jusqu'à présent, effarouché les jurys des grands prix littéraires; sauf, il faut le reconnaître, celui de l'Interallié, qui, en 1951, avait couronné « Bande à part ».

Les retraites civiles et militaires

Deux spécialistes du droit de la fonction publique, MM. P. Carcelle, qui est un ancien de l'Ofilag XVIII A, et G. Mas, tous deux contrôleurs financiers, viennent de publier, parmi les manuels Sirey, une nouvelle édition de leur traité sur les « Pensions civiles et militaires », — qu'il ne faut pas confondre avec les pensions d'invalidité de guerre.

Ce traité qui, dès sa parution, a recueilli le plus large succès, entièrement justifié par la clarté de sa présentation et la richesse de sa documentation, constitue, dans un domaine particulièrement complexe, une véritable encyclopédie, la seule qui existe et qui fait autorité. Sa réimpression, qui fait le point de la réglementation au 1^{er}

S.O.S.

Ancien P.G., marié, deux enfants, menacé d'expulsion, à brève échéance, pour reprise par le propriétaire, cherche, d'urgence, logement, 2, 3 ou 4 pièces, Paris ou banlieue proche.

Ecrire ou téléphoner à M.-L.C. Moyse, 108, rue Caulaincourt, Paris (18^e), Montmartre 23-27, qui accueillera avec reconnaissance toute proposition, ou même simple indication.

CABINET DUREY

(Membre du V.B., N° 2771)

1, rue de l'Aqueduc, Paris (10^e) Nord 83-59

TOUTES ASSURANCES

Aux meilleures conditions aux Membres de l'Amicale

Renseignements sur demande

Côte de Beauté

Vacances en chalet-camping. Confort, 100 mètres de la mer, dans les pins.

Pension complète depuis 790 fr. par jour (places limitées).

Ecrire à la Direction : Delage, village de camping, Royan (Charente-Maritime).

Séjours balnéaires ou familiaux. Ecrire : R. Sergent, délégué social, Royan (Charente-Maritime).

St-Augustin-sur-Mer : en bordure de forêt, pêche.

Maison familiale de repos comme chez soi.

1.500 fr. tout compris; prix spéciaux pour enfants.

Ecrire : Pension Marcelle, St-Augustin-sur-Mer (Charente-Maritime).

juin 1957, n'est d'ailleurs pas une simple mise à jour. Car les auteurs ont procédé à la refonte complète de leur ouvrage. S'ils en ont conservé l'articulation générale, ils en ont développé plus largement certaines parties en tenant compte de l'évolution de la législation et de la jurisprudence et adopté une présentation nouvelle pour améliorer la clarté de plusieurs chapitres.

Pour les sportifs

Amateurs de sports, vous lirez, comme chaque mois, le numéro de mai 1958, de « Sport-Mondial », en vente partout 100 fr. ou envoi contre 105 fr. en timbres : « Sport-

Mondial », 12, rue Chapon, Paris (3^e). Etranger et Union Française : 110 francs français.

Abonnement pour 12 numéros : France et Union Française, 1.000 fr.; 6 mois, 550 fr. Etranger, 1.250 fr. (Expéditions sous enveloppes) : France et U.F., 1.100 fr. Etranger, 1.500 fr. (Par avion, taxe aérienne en sus.)

AU GROUPEMENT ECONOMIQUE D'ACHATS

La sélection du mois

Le Groupement Economique d'Achats, désireux d'apporter à sa fidèle clientèle des avantages sans cesse plus importants, est heureux de vous informer qu'il inaugure une formule de vente entièrement inédite.

Car il a obtenu que, tous les mois, ses principaux fournisseurs sélectionnent des articles d'excellente qualité.

Ces articles, utilitaires et saisonniers, de premier choix, seront cédés strictement au prix de revient et mis à la disposition de la clientèle aux nouveaux locaux du G.E.A. : 4, rue Martel, Paris (10^e) (ouverts tous les jours, sauf dimanche, de 9 h. à 19 h.).

Ces articles, vendus avec bulletin de garantie, seront remboursés intégralement en cas de non-satisfaction.

Articles sélectionnés du mois

POUR L'ENFANT

1 ^o Fillettes. — Tailleur fantaisie bleu, du 8 ans au 40 :			
	8 ans	14 ans	Taille 40
Valeur réelle	8.000 fr.	9.800 fr.	13.500 fr.
Cédé au prix exceptionnel de	6.500 fr.	7.900 fr.	10.900 fr.
2 ^o Garçons. — Blazer fantaisie bleu, forme droite, marque « Pipo », de 4 à 9 ans :			
Le 6 ans, valeur réelle	5.300 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	4.200 fr.		
Blazer uni bleu croisé, marque « Pipo », de 4 à 18 ans :			
	4 ans	12 ans	18 ans
Valeur réelle	5.700 fr.	6.500 fr.	9.300 fr.
Cédé au prix exceptionnel de	4.500 fr.	5.300 fr.	7.500 fr.
Veste Suédoise, marque « Chamoyal », de 6 à 18 ans :			
	6 ans	12 ans	18 ans
Valeur réelle	4.900 fr.	5.700 fr.	7.100 fr.
Cédé au prix exceptionnel de	3.900 fr.	4.500 fr.	5.500 fr.
(Articles fournis par la Maison Pacaud, fournisseur G.E.A., N° 477)			

POUR MADAME

Chaussures, modèle « Jimmy », escarpin Duc de Guise, trotteur, cinq coloris mode, peausserie hunting calf grenade, bleu patricia, mastic, veau crispé ficelle et blanc :			
Valeur réelle	4.150 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	3.390 fr.		
Chaussures, modèle « Frivole », décolleté, talon 5 cm. 1/2, se fait en box toutes teintes :			
Valeur réelle	3.750 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	2.990 fr.		
(Articles fournis par les Chaussures « La Divine », fournisseur G.E.A., N° 262)			
Collier de perles irisées avec fermoir en argent :			
Valeur réelle	1.900 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	1.350 fr.		
(Article fourni par la Maison Marso, fournisseur G.E.A., N° 425)			

POUR MONSIEUR

Chaussures, marque « Clerget » :			
Valeur réelle	3.990 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	2.995 fr.		
Chaussures, marque « Inus », derby italien, box noir, empeigne unie, semelle cuir, cousu trépointe, garanti :			
Valeur réelle	4.990 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	3.990 fr.		
(Articles fournis par les Chaussures « La Divine », fournisseur G.E.A., N° 262)			
Montre-bracelet, métal chromé, fond acier, ancre, 15 rubis, étanche :			
Valeur réelle	5.500 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	4.150 fr.		
(Article fourni par la Maison Marso, fournisseur G.E.A., N° 425)			

POUR L'INTERIEUR

Couteaux de table « Inox », manche gala, livrés en écrin :			
Valeur réelle	2.890 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	1.980 fr.		
(Article fourni par la Maison Caraud, fournisseur G.E.A., N° 195)			
Réchaud-four de grande marque, tous gaz, 2 brûleurs, en fonte et acier émail blanc :			
Valeur réelle	23.900 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	18.900 fr.		
(Article fourni par le Consortium Général de Chauffage, fournisseur G.E.A., N° 395)			
Fer « Thermor », type Bison :			
Valeur réelle	2.031 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	1.422 fr.		
Bouilloire électrique « Noïrot », un litre :			
Valeur réelle	2.048 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	1.474 fr.		
Rasoir « Philips », deux têtes, avec housse :			
Valeur réelle	7.955 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	5.700 fr.		
(Articles fournis par « Le Pigeon Voyageur », fournisseur G.E.A. N° 487)			

POUR LE JARDIN

Fourche-bêche, acier garanti, emmanchée, à ferrures, 28 cm. :			
Valeur réelle	1.750 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	1.260 fr.		
Bêche-Gouvy, acier garanti, emmanchée, 28 cm. :			
Valeur réelle	1.850 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	1.375 fr.		
Arrosoir, ovale n° 3, galvanisé, renforcé, contenance 10 litres :			
Valeur réelle	945 fr.		
Cédé au prix exceptionnel de	670 fr.		
(Articles fournis par la Quincaillerie Générale, fournisseur G.E.A., N° 350)			

Pour bénéficier de ces avantages uniques et sans précédent, notre aimable clientèle devra se présenter aux nouveaux bureaux du Groupement Economique d'Achats, 4, rue Martel, Paris (10^e) (Métro : Château-d'Eau). Téléphone : Provence 96-37 et Taïtbout 93-19. (Bureaux ouverts tous les jours, sauf dimanche, de 9 h. à 19 heures).

Les vacances de nos enfants

Ainsi que chaque année, depuis bientôt deux lustres, nos camarades de la Sarthe organisent, pour les grandes vacances maintenant imminentes, le placement, dans des familles du département, des garçons et des filles de 7 à 14 ans.

Le départ en groupe, de Paris, aura lieu le lundi 7 juillet et le retour est fixé au vendredi 12 septembre.

Le prix journalier sera de 375 fr. (plus, naturellement, le prix du voyage aller et retour). En principe, la durée du séjour est celle que nous venons d'indiquer (du 7-7 au 12-9), mais d'autres arrangements peuvent être étudiés.

Les familles bénéficiant des bons « aide aux vacances » de la Caisse de compensation, — c'est-à-dire non soumises à la surtaxe progressive, — en voient le montant (soit 4.000 fr. par enfant pour une durée de 40 jours au moins) déduit de la totalité du prix de séjour.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 25 juin, soit au secrétariat de votre Amicale, soit à celui de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Mais n'attendez pas la dernière minute pour faire le nécessaire.

Vous compliquez inutilement la tâche de chacun.

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI

(ancien P.G.)
Menthelen (Marne)

Demandez prix et conditions

Jean RHEM

Photographe
Industrie Reportage

34, rue de la Verrerie
Paris (4^e)

Tél. : Tur. 89-92

A votre service

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez VABÉ

qui boit Vabé... va bien

Vin Doux Naturel

SELECTIONNE ET MIS EN BOUTEILLES PAR LA MAISON VABÉ

Garage Fécamp

49, rue de Fécamp, Paris (12^e)

(Métro : Michel-Bizot)

Téléphone : DORian 67-73 et 74

ACHAT ET VENTE VEHICULES D'OCCASION

Services ventes : P. BASTIDE (ex-XIII C)

Garantie gratuite aux ex-P.G.

ROBERT EGRAZ

(ex-VI C)

Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude : 500 m. (près de Genève)

vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne

30 chambres coquettes et tranquilles avec confort

Cuisine au beurre faite par l'hôtelier

Jardins et terrasses ombragés

2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité

Promenades et excursions nombreuses. Air pur et vivifiant

Cordial accueil

Amicalistes

HENRI GILBERT

(ex-P.G. du Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

vous invite, dès maintenant, à retenir ferme, pour livraison début septembre

SES BEAUJOLAIS SUPERIEURS 1957

en fûts de 28 et 55 litres

prêts à la mise en bouteilles

Quantité limitée mais qualité

M'écrire à l'adresse ci-dessus pour recevoir documentation

Mais faites-le sans tarder



A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U.N.A.C.



L'Assemblée générale de l'Union Nationale des Amicales de Camp s'est tenue, au siège, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, le 12 avril dernier.

La journée a débuté par l'habituelle séance du matin réunissant divers responsables d'Amicales nationales et représentants des groupements ou sections de province, qui ont fait un tour d'horizon des questions intéressant les anciens P.G., notamment l'ajournement de la troisième tranche du pécule, la forclusion des demandes de remboursement de marks, le paiement annuel à terme échu de la retraite du combattant, etc...

L'uniformisation des cotisations, les placements familiaux de vacances, les relations avec la F.N.C.P.G. furent également étudiés.

Un déjeuner amical, offert par le Club du Bouthéon, réunit ensuite les participants à l'Assemblée générale.

Celle-ci a été ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de Julien Toucane, qui, après avoir constaté que le quorum était atteint, salua les délégués de la province, notamment Duguey, de l'Orne, Morizot, du Lyonnais, — que n'avait pas accompagné, pour la première fois depuis bien des années, l'ami « Loulou » Pagay, souffrant, — Lavigne et Maubert, de la Sarthe.

Toucane donne ensuite lecture d'un télégramme de notre président, René Seydoux, expliquant les raisons de son absence (il était retenu à New-York par ses obligations professionnelles).

Puis la parole passe à Lautar, secrétaire général, qui donne lecture du rapport d'activité au cours de l'année écoulée.

Ce document rappelle que, depuis la précédente assemblée, nous avons enregistré avec satisfaction l'attribution à l'U.N.A.C. d'un siège à l'Office National des A.C. et V.G.

C'est un succès, si on se souvient des conditions dans lesquelles s'étaient engagées les discussions qui ont précédé la réorganisation de l'Office. Quoiqu'il en soit, nos camarades siégeant à l'Office national et à l'Office départemental pourront suivre le développement des problèmes en cours et faire participer l'U.N.A.

C. à l'élaboration des décisions qui seront prises.

Il n'y a pas de changement dans le montant des subventions accordées à l'U.N.A.C., tant par l'Office national que par le Conseil municipal de Paris. Ces subventions restent très inférieures, en chiffres et en proportions à celles accordées à d'autres organismes.

L'U.N.A.C. a suivi de très près toutes les manifestations de son ressort et y a été représentée par les membres de son Conseil d'administration.

Pour rappeler la plus importante, nous citerons la commission des vœux à laquelle, dans des groupes différents, ont participé deux de ses représentants.

L'U.N.A.C. était également représentée à la réception de la reine d'Angleterre, à l'Arc de Triomphe, à l'inauguration du Mémorial de Dunkerque, ainsi qu'au Congrès de l'Association de la Sarthe.

Le 3 septembre 1957, elle ranimait la Flamme, de concert avec la F.N.C.P.G., et une couronne commune aux deux organisations était déposée sur la tombe du Soldat Inconnu.

Reçue par le ministre des A.C. et V.G., une délégation de l'U.N.A.C. a pu exposer de vive voix à celui-ci les vœux qu'elle souhaite voir se réaliser et un nombre de quels figurent notamment :

l'attribution de la 2^e tranche des fonds de mutuelles, soit 100 millions, pour les veuves, ascendants et descendants des prisonniers décedés en captivité;

l'assimilation des P.G. internés en Suisse aux prisonniers des Frontstalags;

l'octroi de congés payés aux veuves de guerre et à leurs enfants de moins de 18 ans, au lieu de 15 ans, âge limite actuel;

la révision des modalités d'application du remboursement des soins aux pensionnés de guerre bénéficiant de carnets de soins (art. 64);

la possibilité pour les anciens de Pologne et de Prusse orientale de se rendre en délégations dans les cimetières de ces zones;

la suspension du licenciement du personnel contractuel des Offices;

la prorogation du délai de forclusion des demandes de retraite du combattant;

le droit au statut des évadés de guerre pour les camarades évadés d'un Frontstalag;

la modification du statut des pensionnés affiliés à la Sécurité

Sociale en ce qui concerne les prestations en cas de décès.

Enfin, plusieurs réunions des responsables des Amicales ont eu lieu, en cours d'exercice, permettant de mettre au point dans le meilleur esprit certaines lacunes et de faire un tour d'horizon sur la marche en général des Amicales et du Groupement.

L'activité de notre Maison des Amicales ne connaît aucun ralentissement. Les réunions y sont de plus en plus nombreuses, grâce à l'excellente organisation du club.

Nous avons été dans l'obligation d'entreprendre de très importants travaux pour nous mettre en règle avec les services de la salubrité et de la préfecture qui nous y ont contraints à la suite de réclamations de tiers. Ces travaux, même sans mise en demeure, devaient être entrepris, car la disposition des cuisines ne répondait plus aux besoins actuels.

Le montant très élevé de ces travaux a nécessité, de la part de l'U.N.A.C., la demande à l'Office national d'un prêt qui ne nous a pas été encore attribué par la Commission des Finances bien que la Commission d'action sociale ait approuvé à l'unanimité le bien-fondé de notre demande. (Depuis, satisfaction nous a été donnée.)

Le bail de location arrivant à expiration le 1^{er} janvier 1959, son renouvellement doit entraîner une augmentation de loyer. Dans l'ignorance du montant de cette dernière, il n'est pas possible de fixer la contribution supplémentaire qui incombera aux Amicales, mais il est demandé à l'Assemblée générale d'accorder tout pouvoir au Conseil pour apporter, aux redevances perçues des Amicales, les modifications découlant des nouvelles charges.

Le regroupement de certaines Amicales n'a, non seulement nui en rien à leur activité, mais, au contraire, a contribué à resserrer les liens d'amitié entre celles qui se trouvaient groupées.

Dans ce domaine, si certaines Amicales ont vu leur effectif diminuer, d'autres par contre ont réussi à augmenter le leur. Il s'établit donc une compensation qui maintient, à quelques unités près, le nombre des adhérents.

C'est aux efforts soutenus de camarades animés d'un bel esprit amicaliste que nous devons ce résultat. Il est indispensable que tous se rendent compte du travail que représente la marche d'une Amicale, toujours sur la brèche, l'aide matérielle nécessaire pour les soulager dans l'accomplissement de leur besogne.

Les Amicales ont continué à apporter à ceux qui en avaient besoin l'aide morale et matérielle que ceux-ci attendaient, et c'est près de treize millions qui ont été distribués en 1957.

Nous pouvons à juste titre être fiers d'un résultat aussi satisfaisant, le chiffre des secours distribués étant toujours plus important d'une année à l'autre.

Notre « Lien » continue son rôle primordial de documentation et de liaison. Sa présentation est toujours parfaite mais sa rédaction constitue pour les Amicales un souci constant. En général, les rédacteurs sont en nombre insuffisant et on ne saurait se lasser de réclamer aux bonnes volontés leur

concours pour alléger le travail des responsables. Car, c'est par un bulletin fréquent et intéressant que nous maintiendrons et, dans certains cas, augmenterons nos effectifs.

Il convient de demander aux Amicales de faire un plus grand effort de propagande auprès de leurs adhérents pour les amener à confier leurs enfants à notre Groupement pour les vacances.

Nous n'avons, en 1957, pu confier à nos camarades de l'Association de la Sarthe que 54 enfants, alors que des placements plus importants restent possibles pendant la période de juillet à septembre.

« Ce bref résumé des activités de notre association », conclut Lautar, « permet néanmoins d'en tirer une conclusion optimiste quant au désir des Amicales de se maintenir à un niveau élevé malgré les difficultés de toutes sortes qu'elles doivent surmonter. »

« L'augmentation du nombre des adhérents, pour certaines, et le maintien de l'effectif, pour d'autres, représentent, pour toutes, un effort soutenu, qui s'accroît chaque année. »

« Félicitons donc, sans distinction et sans réserve, tous les camarades qui, — sans souci de leur peine et du temps qu'ils doivent y consacrer, — ont accepté la responsabilité de mener leur Amicale dans la voie des réalisations conformes au but pour lequel elles ont été créées. »

« Leur ténacité, jointe à un dynamisme entraînant, leur a permis de surmonter toutes les difficultés et de remplir le rôle qu'ils s'étaient assigné en captivité. »

« Ces efforts ne sont jamais stériles, mais ils doivent être maintenus et poussés au maximum pour conserver à notre Groupement sa position de grande association et faciliter ainsi la tâche de nos représentants chargés auprès des pouvoirs publics de l'étude des problèmes intéressant les anciens P. G. »

Après questions et observations de détail présentées par Branger (IV B), Ponvert (Oflag IV D) et Moysse (Pool des journaux), le rapport est adopté comme l'est ensuite le compte rendu financier, présenté par le trésorier, Joseph Langevin, et appuyé par le rapport des commissaires aux comptes, lu par Gain (XVIII).

On passe ensuite à l'étude du projet de budget 1958, autour duquel s'engage une longue discussion technique à laquelle participent notamment Langevin (V B), Ber-

thet (VII), Kanner (II B), Hantisse (VI), Lormeau (XVII A), Lautar (I A-1 B), Bastide (XIII), Pascaud (I C), Moysse (Pool des journaux), Gain (XVIII), Benoiston (XII), Choquet (II/E), Branger (IV B), un représentant des Aspirants, etc...

En conclusion, une proposition initiale d'Hantisse (VI), tendant à une majoration de 10 % des cotisations des Amicales à l'U.N.A.C. est adoptée à l'unanimité, moins deux abstentions.

Après des interventions de Branger (IV B), sur la nécessité de l'articulation par Wehrkreis, de Lagardère (325), sur le droit des Amicales à se faire représenter par les mandataires de leur choix, sans restriction ni condition, on passe au renouvellement réglementaire du tiers des membres du Comité Directeur.

Bernheim (VI), Berthet (VII), Méry (III) et Seydoux (Oflag X C), membres sortants, sont réélus à l'unanimité des votants, moins 3 bulletins nuls.

Morizot (Lyon) prend la parole pour rappeler l'intérêt que présente, pour les Amicales nationales, le développement des contacts personnels avec les sections de province.

Puis il rappelle la motion émise par l'Assemblée générale du Groupement lyonnais, le 15 mars dernier, concernant les fonds de Mutuelles, motion dont il a été fait mention dans ces colonnes.

Ceci amène Toucane à renouveler les déclarations qu'il avait faites à Lyon à ce sujet et qui peuvent se résumer ainsi : le Comité Directeur de l'U.N.A.C. a formulé auprès du ministre des A.C. et V. G. et de la Commission des vœux une demande d'attribution des 100 millions qui restent dus aux Mutuelles et proposé des modalités plus rationnelles que précédemment de répartition de cette somme. Il nous faut maintenant attendre la réaction des pouvoirs publics... et, essentiellement, du Ministère des Finances.

Et la séance est levée, après qu'ait été évoquée, sans conclusion formelle, la question d'uniformisation des cotisations, traitée à la réunion du matin.

NOUVELLES...

Et le pécule?...

La mauvaise plaisanterie continue...

Contrairement à ce qu'ont, prématurément, annoncé certains de nos confrères de la grande presse, sans doute induits en erreur par quelque information tendancieuse, émanant des services de la rue de Rivoli, le paiement du pécule n'a pas encore repris, à l'heure où nous mettons sous presse.

Il est curieux, — et pénible, — de constater que, alors qu'il a suffi d'un simple télégramme, illégal, signé « Ficomblique », pour arrêter net le règlement de cette dette, — il faut des semaines, voire des mois, pour obtenir que paraisse une note de service annulant purement et simplement cet ordre intempestif.

Le remboursement des marks

Nous nous étions étonnés de ce que, dans la liste des forclusions levées et reportées au 31 décembre 1958, ne figurât pas celle ayant trait au remboursement des marks.

C'est maintenant chose faite et chacun de nos camarades susceptible de produire, et sa carte de rapatriement, et son reçu de dépôt des devises qu'il possédait lors de son retour de captivité, dispose d'un nouveau délai, expirant en fin d'année, pour se présenter à la perception de sa résidence et en obtenir le remboursement sur la base de 15 fr. par mark.

Il convient d'attirer particulièrement sur cette prolongation l'attention des camarades qui, s'étant présentés chez leur percepteur, après le 31 décembre 1957, pour obtenir le remboursement de marks, se sont entendus opposer un refus basé sur la forclusion.

Ils peuvent, dès maintenant, renouveler leur demande et doivent recevoir immédiatement satisfaction, si, naturellement, les documents probatoires qu'ils présenteront sont en règle.

En l'honneur des pupilles de la nation

Sur l'initiative de M. Antoine Quinson, alors ministre des A.C. et V.G., une cérémonie en l'honneur des pupilles de la nation a eu lieu, à la Sorbonne, le 27 mars 1958, en présence de M. le Président de la République.

A cette occasion, des prix et des récompenses ont été remis aux pupilles les plus méritants.

Au cours de cette séance, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités et où l'U.N.A.C. était représentée par notre camarade Barrier, un intéressant discours du ministre des A.C. et V.G., — que nous avons l'intention de publier dans un prochain numéro, —

fit le point de cette importante question, énumérant les nombreuses réussites obtenues par les orphelins de guerre, grâce à l'appui de l'Office national si souvent vitupéré contrairement à toute équité.

Pour les Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande

L'article premier de l'arrêté interministériel du 22 août 1952 stipulait que :

« Les Alsaciens et les Mosellans qui ont été incorporés de force « au cours des hostilités, soit dans « les forces armées allemandes ou « alliées à celles-ci, soit dans tou-

...ET ECHOS

« tes formations ayant un caractère militaire, dont la liste sera « fixée par arrêté du ministre « des Anciens Combattants et Vic- « times de la Guerre, peuvent se « prévaloir, pour l'attribution de « la Carte du Combattant, des « dispositions prévues à l'égard « des militaires de l'armée fran- « çaise par les articles R. 224, « R. 226 à R. 229 et A. 115 à « A. 137. »

D'autre part, l'article 2 dudit arrêté prévoyait :

« Les Alsaciens et Mosellans « ayant appartenu, sans condition « de durée de séjour, soit à une « unité combattante de l'armée « française, soit en qualité d'in- « corporé de force à une telle uni- « té de l'armée allemande ou d'une « armée alliée à celle-ci, peuvent « prétendre, de droit, à la Carte « du Combattant s'ils justifient « s'être évadés d'une formation « allemande ou alliée à celle-ci. »

Un nouvel arrêté en date du 4 mars 1958 (« J.O. », du 8-3-58) abroge ces dispositions et fixe ce qui peuvent prétendre de droit à la Carte du Combattant les Alsaciens et Mosellans incorporés de force au cours des hostilités, à partir du 25 août 1942, dans l'armée allemande, qui justifient remplir l'une des conditions suivantes :

- 1° Avoir appartenu pendant au moins 90 jours à ladite armée;
- 2° Avoir été évacués du front pour blessure reçue ou maladie contractée en service, sans condition de durée de séjour;
- 3° Avoir reçu une blessure de guerre;
- 4° Avoir été faits prisonniers alors qu'ils appartenaient à ladite armée, sans condition de durée de séjour;
- 5° S'être évadés d'une formation de l'armée allemande.

Sont exclus du bénéfice des dispositions qui précèdent, les sous-officiers promus officiers et les officiers ayant obtenu un avancement de grade dans l'armée allemande.

CENTRE D'ACHAT

Depuis 1945, fournisseur spécialisé des Camarades A. P. G.

RADIO-CARILLON
A. NOEL EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TEL : MON. 47-79

RADIO A.C.P.G.

DIRECTEMENT à votre domicile... et beaucoup moins cher!
SANS AUCUN RISQUE, VOUS RECEVREZ RAPIDEMENT L'APPAREIL DE VOTRE CHOIX

3 ANS-GARANTIE TOTALE EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE
TOUTES RÉPARATIONS ENTièrement GRATUITES - PIÈCES DÉTACHÉES ET MAIN D'ŒUVRE COMPRIS. LAMPES ET SAPHIRS HUIT MOIS. TRANSPORT ET EMBALLAGE GRATUITS

POUR LES CAMARADES A.P.G. (RIEN A PAYER A LA COMMANDE NI A LA LIVRAISON)
PAIEMENT APRÈS ESSAI DE HUIT A DIX JOURS

GRAND CHOIX DE RÉCEPTEURS & RADIO-PHONES ÉLECTROPHONE COMPLET POSTES PORTATIFS A PILES ET A TRANSISTORS CATALOGUE gratuit SUR DEMANDE

15% DE REMISE A.P.G. SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE FACILITES DE PAIEMENT

LE COURRIER DU V B

Dans notre dernier numéro nous avons rattrapé tout l'arrière du courrier.

Nous prions nos amis de nous excuser si, par mégarde, nous n'avons publié leur correspondance. Nous avons fait un grand effort afin de donner satisfaction à tous; mais nous savons par expérience que notre courrier a toute leur faveur. Aussi, n'hésitez pas à nous écrire pour donner de vos nouvelles, elles sont attendues par tous vos amis. Et, si vous avez des suggestions ou des critiques à formuler, faites-les nous connaître sans hésiter. Nous en tiendrons compte pour le plus grand bien de notre brave « Lien ».

Nous signalons tout de suite à nos amis que nous avons eu la visite, à notre siège, de notre ami à tous, Walter Glenck. Vous vous rappelez, ceux qui sont passés au camp, de l'interprète Walter. Nous étions sans nouvelles de lui, depuis quelques années; mais notre ami Walter travaille en Suisse et vient rarement en France. Sa visite, qui a eu lieu, malheureusement, un jour creux, nous a fait un grand plaisir. Notre ami Walter adresse à tous son bon souvenir et toutes ses amitiés.

Notre ami Paul Vauthier, agriculteur, à Thiélange, par Uze-main (Vosges), nous écrit :

« De retour au pays aux occupations journalières, après une si agréable journée passée ensemble à Thaon-les-Vosges, je m'empresse d'essayer de vous être utile en vous faisant parvenir quelques adresses. Je viens donc vous écrire ces quelques mots pour vous renouveler mon estime et vous remercier de votre bonne présence ainsi que de celles de vos camarades qui sont venus renforcer les Vosgiens et rehausser la fête de notre Amicale par tant de camaraderie. J'aime beaucoup votre petit journal où vous parlez de tous les faits que nous avons vécus ensemble, parfois pénibles mais toujours surmontés grâce à notre grande fraternité. Si possible, par l'intermédiaire du journal, j'envoie mon amical souvenir aux camarades des Kommandos de Stochach, d'Ulm et Jungingen... »

Nous remercions notre ami Vauthier de ses bons compliments en l'assurant que nous avons été très heureux de faire sa connaissance. Il n'y a rien de tel pour renouer amitié que ces réunions annuelles qui cimentent tant de liens entre nous anciens P.G. C'est pourquoi nous conseillons à tous nos amis d'y assister. En tout cas, rendez-vous est pris pour l'an prochain dans les Vosges.

Et voici une bonne lettre d'un ancien du Waldho, notre ami Jean Laurent, commissaire de police à Fréjus (Var) :

« ... Et maintenant je voudrais faire un petit tour d'horizon, mieux un véritable tour de France des ex-V B que j'ai particulièrement connus et que je voudrais saluer tout spécialement, car j'ai été plus ou moins

en contact épistolaire et même visuel avec la plupart d'entre eux; puis, avec le temps, qui, hélas ! estompe tout, ces relations se sont amincies et ont cessé. Cela tient aussi de mes déplacements, — j'entends par là mes changements de poste, — un peu trop fréquents, ces dernières années.

« Je commencerai par ceux qui œuvrent toujours, avec toi, à la tête de l'Amicale, parmi lesquels je citerai Géhin et Rose, qui m'a rendu visite, l'an passé, au cours de ses vacances, Paris est toujours le cœur, il ne faut pas l'oublier. Et puis, je prendrai le départ de mon tour dans un coin de Lorraine qui me tient à cœur, lui aussi, parce que j'en suis; je veux parler de Jœuf où, ma foi, il n'y a pas mal d'anciens du V B dont le chef de file est Maurice Mangéard, maintes fois cité au communiqué du « Lien », à qui je demande, car je ne vais à Jœuf qu'une fois l'an et trop peu de temps, à mon gré, de dire mes amitiés aux autres camarades.

« Mon voyage se continuera par Strasbourg où j'ai longtemps résidé et où j'ai laissé les amis Maurice Gribling, notre ancien chef d'orchestre, et Weill, qui appartenaient tous deux à ma section d'A.P.G. Ensuite, ce sera La Bresse que j'ai beaucoup fréquentée dans ma jeunesse, mais sans connaître à ce moment Bernard Jeangeorges qui en est maintenant une des « sommités ». J'espère qu'il se porte à

merveille, le « petit » Bernard que j'ai vu si malade, au Waldho, au cours de l'hiver 40-41. Sans quitter les Vosges, je salue l'abbé Petit, à Luxeuil, dont j'ai été un « choriste » plein de bonne volonté, à défaut de voix juste.

« Plus loin, cette fois, je toucherai le jeune André Mauger, à Autun, qui découpait les panneaux de porte de Kommando au rasoir — pas électrique — et à qui je souhaite de faire de bonnes affaires.

« Et puis, je rejoindrai Toulouse, la cité des violettes, où se trouve Christian Giron, ancienne vedette au camp après un long stage au Waldho.

« En remontant sur Paris, je m'arrêterai au Mans pour dire bonjour à Robert Lavigne, dont la famille s'agrandit, tout au moins grâce à ses enfants. J'ai trouvé à Fréjus un ancien camarade à lui, ancien prisonnier lui

aussi, du 2^e génie, de Metz, actuellement lieutenant, qui se nomme Royer.

« Ce rapide Tour de France terminé, j'aimerais bien avoir des nouvelles d'un ancien V B dont je n'ai plus de nouvelles depuis plus de dix ans, Georges Vanzeveren, de Tourcoing, bien connu au Waldho où il s'occupait avec moi des Anglais. Que sont devenus également l'ex-capitaine Merle et son homologue, le commandant Guinchard... »

Tous ces noms me sont familiers car tous furent pour moi comme pour toi, cher ami Laurent, de charmants camarades et je leur adresse à tous mon bon souvenir.

Notre ami Roger Harroué, de Damas-et-Bettigny, par Dompierre (Vosges), nous charge de transmettre son bonjour et ses amitiés aux copains des 18.053 et 28.064 dont il ne voit pas souvent des nouvelles dans le « Carnet du V B ». Il espère qu'ils ne sont pas tous flemmards ou oublieux du passé au point de ne pas écrire une petite lettre. Notre ami Harroué nous promet une visite pour bientôt. Nous serons heureux de le rencontrer mais qu'il choisisse de préférence un jeudi soir (non férié) pour sa visite; il aura plus de chance d'y rencontrer le Comité.

Notre ami Julien Ravel, à La Garnière, Pollionnay, par Vaugneray (Rhône), nous donne des nouvelles de sa santé. Nous espérons qu'il est maintenant rétabli, c'est le vœu que nous lui

souhaitons bien sincèrement. Ravel nous signale « qu'il aime recevoir « Le Lien » qui me donne des nouvelles de mes camarades et par la même occasion j'envoie bien le bonjour aux camarades des Kommandos de Berau, Hald, Tailfingen, Fromm, Ebingen, Balingen, et, en particulier, à mon cuisinier, Emile Schnabel, du Kommando d'Elingen, dont je n'ai plus de nouvelles depuis quatre ans. Son adresse était 64, rue Alexandre-1^{er}, à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle). Par la même occasion, je dis tous mes compliments et mes remerciements à l'équipe qui s'occupe de l'Amicale. »

Notre ami Ernest Darcange, 131 B, Sous les Vignes, à Guenanges (Moselle), adresse un grand bonjour à tous les camarades prisonniers. Mme Darcange se joint à son mari pour nous envoyer ses bonnes amitiés. Remerciements à nos deux amis fidèles amicalistes.

Notre ami R. Ollagnier, 42, rue de Bretagne, à Sevran (S.-et-O.), nous signale sa nouvelle adresse. Nous espérons qu'il a bien reçu « Le Lien ». Nous lui signalons que nous sommes bien en possession de son mandat et ayons noté son changement de domicile. Mais notre système de diffusion du journal nécessite quelque délai dans les changements d'adresse.

Notre ami Faymont, au Val-d'Ajol (Vosges), nous signale qu'il lit avec grand plaisir notre journal « Le Lien ». Malheureusement, son état de santé est plutôt précaire. Il est, dit-il, parfois découragé car sa femme, elle aussi, n'a pas une santé florissante et son fils est actuellement sur la frontière tunisienne.

Que notre ami ne désespère pas. Il a connu, comme nous tous, des moments difficiles et il les surmontés. De plus, qu'il n'oublie pas qu'il n'a que des amis à l'Amicale et que tous l'encouragent à lutter. Il faut, vois-tu, ami Faymont, regarder la vie bien en face et penser que le bonheur vient toujours récompenser les persévérants. Tu as fait la preuve de ton courage, ne désespère pas de tes amis. A bientôt de tes bonnes nouvelles.

COMMUNIQUE

Nos amis Fromentin (V A) et Desseigne (V B) se proposent de rendre visite à l'ami Le Meur, en week-end de fin juin. Motif : partie de pêche, agrémentée d'un repas qu'ils espèrent n'être pas à l'image de ceux du Waldho.

NOS DEUILS

Nous apprenons le décès de notre camarade Gustave Dequaint, survenu le 6 mars 1958, à Neuilly-sur-Seine.

Notre ami Paul Douet, 18, rue Chanes-Bridou, Le Perreux-sur-Marne (Seine), nous fait part du décès de Mme Denise Douet, son épouse.

Nous exprimons à toutes ces familles, si cruellement éprouvées, nos condoléances émues et leur renouvelons la part sincère que nous prenons à leur peine.

MAISONS RECOMMANDÉES

HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

Maurice BARON, 38, rue Herme, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

Le Gérant : **PIFFAULT**
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

Au Rendez-vous de l'Amitié

(Suite de la page 1)

au vin, etc., sont engloutis, aidés par l'absorption d'un vin d'Alsace fleurant le terroir, d'un Sénéclaus moelleux et d'un Beaujolais velouté. Nos compliments au traiteur et à nos amis Petitjean et Adam qui ont su préparer avec tant de dévouement ce magnifique rassemblement.

Au hasard des tables, nous avons noté nos amis Hermann; l'abbé Perry, qui fit de l'auto-stop, depuis St-Maurice-sur-Moselle, pour venir assister à la réunion, ce qui représente une belle performance et un bel acte de camaraderie; Pe-

NOS AMICALES RÉGIONALES

(Suite de la page 1)

œur et du souvenir. Des délégués du Comité Directeur viennent apporter le salut des membres de l'Amicale nationale et les mettre au courant de la marche de leur groupement. Ces réunions renforcent nos liens d'amitié et nous aident à mieux nous connaître et à mieux nous apprécier. Puis, d'une région à l'autre, on crée des relations de bon voisinage.

Tout cela peut vous paraître compliqué mais le travail est bien simple et ne nécessite guère d'efforts. La seule difficulté qui puisse apparaître est, lors de la mise en route de l'Assemblée annuelle, la préparation du banquet ! Mais ne croyez-vous pas que, lorsqu'il s'agit de se réunir entre amis autour d'une bonne table, bien des difficultés disparaissent comme par enchantement.

Alors, chers amis de province, sommes-nous d'accord ? Etes-vous disposés à tenter l'expérience ?

Votre Amicale est prête à vous apporter tous les concours nécessaires. Car elle sait que c'est pour elle un moyen de propagande idéal. Car, vous aussi, vous pouvez apporter de l'eau à notre moulin. Vous pouvez contacter de nouveaux adhérents et contribuer ainsi, dans une large part, à la vitalité et à la grandeur de votre Amicale.

Nos listes départementales sont à votre disposition. Qui va lancer le premier appel ? **H. Perron.**

Waterman



la meilleure encre...
l'HEXA-fluid

FABRIQUE DE MEUBLES
7 ter, avenue de St-Mandé
Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-No 5305
Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER CHAMBRES
A COUCHER
ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES
Cuisines modernes
Eléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats

Prix marqués
en chiffres connus
Facilités de paiement
sur demande

Prix spéciaux
aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements
n'hésitez pas
à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

En fait, on comprend difficilement cette situation. Le regroupement vosgien est une nécessité vitale pour la bonne marche de l'Amicale nationale. Une réunion comme celle de Thaon devrait grouper les cent quatre-vingts Vosgiens de l'Amicale V B. Ce serait, pour eux, l'occasion, puisqu'ils ne peuvent se déplacer à Paris pour les manifestations de leur groupement, d'entrer en liaison avec les dirigeants parisiens qui, chaque fois, se déplacent pour assister à l'Assemblée de l'Amicale vosgienne.

Nous espérons qu'ils vont comprendre leur devoir et qu'ils rejoindront leurs camarades vosgiens en adressant au trésorier de l'Amicale vosgienne, René Fève, quai Jules-Ferry, à Epinal, le montant de la cotisation annuelle, cinquante francs, même pas le prix d'un litre de vin. Bien entendu, le montant de la cotisation à l'Amicale nationale et de l'abonnement au journal « Le Lien » reste toujours fixé à quatre cents francs minimum.

Après l'exposé du président, notre ami Mathieu, secrétaire de l'Amicale vosgienne, nous donne le compte rendu moral. Comme les peuples heureux, il est sans histoire. Seule, la trésorerie pourrait appeler quelques commentaires, mais la gestion impeccable du trésorier, Fève, fait ressortir un actif appréciable malgré la non-entrée de quelques cotisations.

C'est donc sur cette constatation et sur un appel aux retardataires que la séance est levée et que tout le monde se dirige vers la salle du banquet.

Dans une salle spacieuse et confortable, trois grandes tables sont dressées. Les convives prennent place selon leurs affinités; et, bientôt, pâté lorrain, brochet, coq